

FORMULAIRE DE RECLAMATION

Chaque propriétaire ou son mandataire peut, s'il le souhaite, adresser une réclamation auprès de l'Office de Tourisme d'Orelle, s'il a procédé au classement de son logement.

Pour être traitée, la réclamation doit être transmise par voie postale à L'Office de Tourisme d'Orelle, 810 Route de Francoz, 73140 ORELLE, ou par email à <u>classement@orelletourisme.net</u> **dans un délai de 15 jours** à compter de la réception du rapport de visite.

	☐ Propriétaire	☐ Mandataire (pour le compte du propriétaire :	
Téléphone/_/	//		
Coordonnées du m	eublé concerné (les mé	emes que celles qui figurent dans le bon de comman	de)
Nom du meublé :			
_			
Numéro d'apparteme	ent :		
Objet de la réclama	ation		
Signature			
Fait à	,le//		

Vos contacts à l'Office de Tourisme d'Orelle

Charline Albertino, référente Vanessa Perret, suppléante

04 79 56 87 22 ou classement@orelletourisme.net